DIU Prise en charge de l'insuffisance cardiaque - parcours Expert ou parcours Perfectionnement

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) :

* **Prise en charge de l'insuffisance cardiaque - parcours Expert : DIB361**
* **Prise en charge de l'insuffisance cardiaque - parcours Perfectionnement : DIB371**

Responsable pédagogique : Pr Damien Logeart

Forme de l'enseignement : 1 module sur 2 en présentiel , les autres en distanciels

Universités partenaires : Sorbonne Université, Versailles Saint Quentin en Yvelines, Strasbourg, Lyon 1, Nantes, Nancy 1, Montpellier, Toulouse Créteil

Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@nditOnLine

OBJECTIFS

* Donner aux candidats (médicaux et paramédicaux) une formation approfondie dans le domaine de l'insuffisance cardiaque et de sa prise en charge,
* Mettre à jour des connaissances indispensables pour qui veut mieux comprendre cette pathologie
* Former à l'éducation des patients dans le domaine spécialisé de l'insuffisance cardiaque pour en améliorer la prise en charge.

COMPÉTENCES VISÉES

* Prendre en charge de façon optimale les patients insuffisants cardiaques aigus et chroniques selon les recommandations les plus récentes
* Reconnaître les signes d'aggravation nécessitant le recours à la greffe ou à l'assistance circulatoire
* Proposer une approche éducative

Programme

ORGANISATION

Référence formation :

* **Prise en charge de l'insuffisance cardiaque - parcours Expert : DIB361**
* **Prise en charge de l'insuffisance cardiaque - parcours Perfectionnement : DIB371**

Calendrier : Du 20 Septembre 2023 au 30 Mai 2024 - Examen en Juin 2024

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

* Insuffisance cardiaque un problème de santé publique. Prévalence incidence aspects médico-économiques
* Définitions et concepts physiopathologiques
* Modifications neuro-hormonales et mécanismes d'adaptation cardiaque
* Les étiologies
* Clinique, biologie, CT, ECG et recommandations du diagnostic
* Échocardiographie, IRM, scanner et scintigraphies
* Effort métabolique - VO2 max
* les éducations en santé et généralités sur l'ETP

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 23 février 2024

* Insuffisance cardiaque aiguë
* Peptides natriurétiques et biomarqueurs
* Mortalité, facteurs pronostiques, scores de risque
* Insuffisance cardiaque à fonction systolique préservée
* Les bloqueurs du système rénine angiotensine - Inhibiteurs de la néprilysine
* Syndrome d'apnée du sommeil / BPCO
* Alimentation hyposodée : recommandations et pratiques
* Activités quotidiennes et professionnelles - Sport et réadaptation cardiaque
* Digoxine, dérivés nitrés, hydralazine, omega 3, médicaments contre indiqués les spécificités de la personne âgée
* Anémie et carence martiale au cours de l'IC
* Dépression et insuffisance cardiaque
* Objectifs contributifs et compétences
* Resynchronisation et défibrillateurs
* Situations particulières (anesthésie - grossesse - sexualité - voyage)
* Les diurétiques et anti-aldostérones
* Les Anti - Arythmiques - Antigoagulants
* Échographie pulmonaire
* Relation soignant - soigné - Aspects éthiques
* Hospitalisation de jour
* Rein et insuffisance cardiaque
* Cardiomiopathie primitives - Génétique et insuffisance cardiaque
* Les différentes techniques chirurgicales Assistances ventriculaires et transplantation
* Les outils
* Réseaux de soins multidisciplinaires / Télémédecine
* Organisation et fonctionnement d'une unité d'insuffisance cardiaque
* Le rôle des paramédicaux dans la prise en charge multidisciplinaire
* Traitements médicamenteux du futur
* Le suivi du traitement médical en pratique
* Éléments de base de l'entretien motivationnel en éducation thérapeutique
* Ateliers conducteur de séance
* Les bêtabloquants, inhibiteurs des canaux If

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique

Commission pédagogique (commission de recrutement et de validation d'acquis) :

Président : Pr Jean-Noël Trochu, PU-PH en cardiologie et maladies vasculaires, Université de Nantes - CHU Laennec, Institut du Thorax, Nantes

Vice-Président : Pr Damien Logeart, PU-PH, Université Paris Cité, CHU Lariboisière, Paris

Membres :

* Pr Thibaud Damy, PU-PH, UPEC, CHU Henri Mondor, Créteil
* Pr François Delahaye, PU-PH, Université Claude Bernard Lyon I, CHU Louis Pradel, Bron
* Pr Michel Galinier, PU-PH, Université de Toulouse, CHU Rangueil, Toulouse
* Pr Xavier Girerd, PU-PH, Université Henri Poincaré Nancy I, CHU de Nançy
* Pr Richard Isnard, PU-PH, Sorbonne Université, CHU La Pitié Salpétrière, Paris
* Pr Damien Logeart, PU-PH, Université Paris Cité, CHU Lariboisière, Paris
* Pr François Roubille, PU-PH, Université de Montpellier 1, CHRU de Montpellier
* Mme Véronique Thore, Directrice école aide soignante, CHRU de Nancy
* Mme Latifa Zbitou, Infirmière, CHU Laennec, Nantes

Caroline Augier / Florence Beauvais / Nicolas Bihry / Philippe Charron / Alain Cohen Solal / Marie Pia D'Ortho / Jean-Marc Davy / Pascal De Groote / Michel Desnos / Jean-Christophe Eicher / Michel Galinier / Nicolas Girerd / Emmanuelle Gravoueille / Pascal Gueret / Albert Hagege / Richard Isnard / Guillaume Jondeau / Patrick Jourdain / Yves Juillière / Geneviève Lacaze / Guillaume Lebreton / François Ledru / Damien Logeart / Aurore Margat / Raphaël Martins / Jean-Jacques Mercadier / Françoise Pousset / Gerald Roul / Muriel Salvat / Marie France Seronde / Olivier Stora / Jean-Noël Trochu

Ressources matérielles :

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 23 février 2024

Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

* d'échanger des fichiers, des données
* de partager des ressources, des informations
* de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émarge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

A l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

STAGE

Stage : Obligatoire

Admission

Pour le DIU Prise en charge de l'insuffisance cardiaque - parcours Expert

* · Internes inscrits en DES de médecine cardiovasculaire
* Médecins diplômés ayant validé un DES de médecine cardiovasculaire

Pour le DIU Prise en charge de l'insuffisance cardiaque - parcours Perfectionnement

* · Paramédicaux (DE d'infirmier ou de kinésithérapie)
* Pharmaciens
* Internes et médecins non-inscrits ou non titulaires d'un DES de médecine cardiovasculaire (médecins généralistes, gériatres, urgentistes, médecins étrangers, etc.)

Un nombre réduit de places pourra être réservé à des auditeurs libres sur présentation d'un dossier pédagogique. Ces auditeurs libres suivront le même cursus de formation mais en fin d'année, il ne pourra leur être décerné qu'une attestation de suivi de formation.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans la rubrique "Conditions d'admission").

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page http://www.reussir-en-universite.fr/index.html.

Droits de scolarité :
FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

* Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **1560 €**
* Pour toute personne finançant seule sa formation : **1560 €**
* Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :
  * Diplômé de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **1100 €** (justificatif à déposer dans CanditOnLine)
  * Étudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire : **760 €** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CanditOnLine)

+

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université de Paris pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CanditOnLine).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 23 février 2024

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente / *Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE*

Date de début de candidature : 15 mai 2023

Date de fin de candidature : 30 juin 2023

Date de début de la formation : 20 sept. 2023

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

TAUX DE RÉUSSITE

100 %

Taux de réussite sur l'année de diplomation 2020-2021 (nombre d'admis par rapport au nombre d'inscrits administratifs).

Contacts

Responsable(s) pédagogique(s)
Jean-Noel Trochu

Secrétariat pédagogique
Pascale Poree
pascale.poree@chu-nantes.fr

Gestionnaire de formation continue
Romain Saada
romain.saada@u-paris.fr

En bref

Composante(s)
UFR de Médecine

Modalité(s) de formation

- Formation continue

Capacité d'accueil
50 apprenants par an (toutes universités confondues)

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 23 février 2024